



# INSERTION D'UNE ATTESTATION D'HONORABILITE DANS GEST'HAND

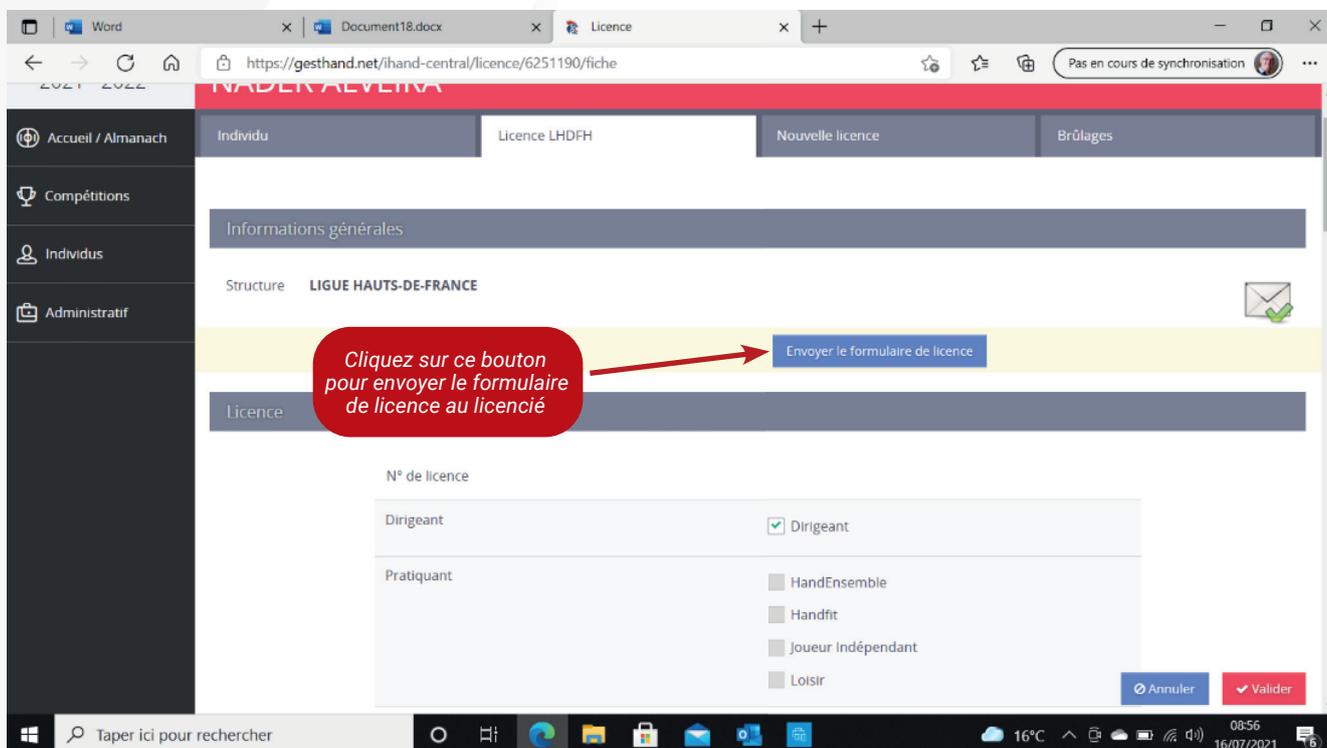


# TUTORIEL

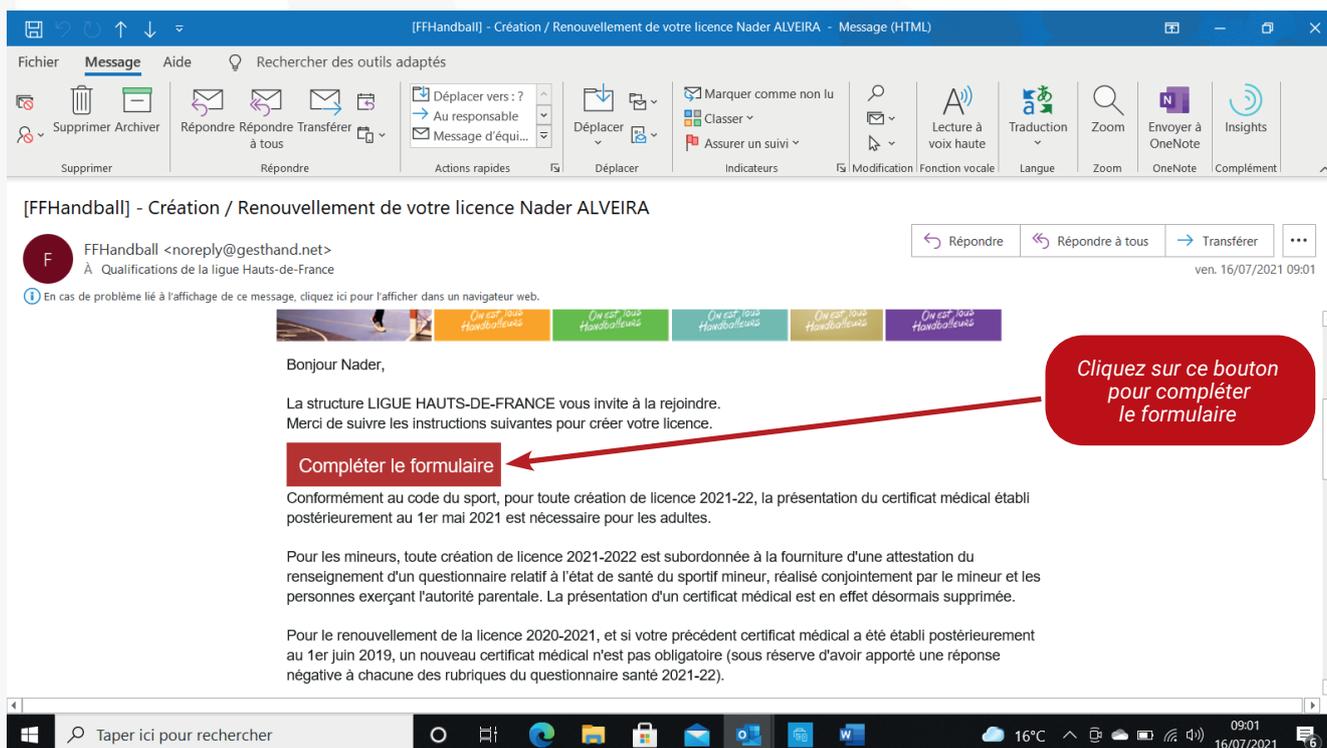


Pour insérer une demande d'honorabilité dans Gest'hand, il faut impérativement suivre la procédure décrite ci-dessous :

- 1) Il faut tout d'abord que le club ouvre la demande de licence du licencié concerné
- 2) Il faut ensuite que le club clique sur le bouton « envoyer le formulaire de licence »



- 3) Le licencié va recevoir un mail automatiquement du même type que celui ci-dessous
- 4) Il faudra que le licencié clique sur le bouton « compléter le formulaire »



- 5) Le licencié est connecté automatiquement à son profil Gest'hand
- 6) Il faut que le licencié lise et complète impérativement le texte sur l'attestation d'honorabilité



Quand l'attestation d'honorabilité est téléchargée, cliquez sur les boutons « enregistrer » puis « finaliser » et c'est fini ! 😊

Identité Adresse et contact Licence Justificatifs

Photo

Carte d'identité, passeport, justificatif identité		+ Parcourir...
Attestation de probité honorabilité	2021-22_attestation_honorabilite_alveira.pdf	X

Supprimer Parcourir

Réduction(s)

Type de réduction Montant de la réduction Ajouter

Aucun

**Cliquez sur enregistrer puis finaliser pour terminer l'opération**

Enregistrer Finaliser

## 2<sup>ème</sup> possibilité :

Si vous n'avez pas d'attestation d'honorabilité sauvegardée, pas de soucis ! On vous propose de le faire en direct.

Identité Adresse et contact Licence Justificatifs

Demande d'attestation de probité honorabilité

En cochant cette case, j'atteste que je ne suis que pratiquant au sein de la structure LIGUE HAUTS-DE-FRANCE

En cochant cette case, je déclare :

Solliciter la mention "Encadrant" pour être candidat(e) à une formation diplômante ou certifiante dispensée sous l'égide de la Fédération, d'une ligue ou d'un comité ou pour être autorisé(e) à exercer une ou plusieurs fonctions d'encadrement au sein de la Fédération, d'une ligue, d'un comité ou d'un club affilié à la FFHANDBALL, soit :

- Educateur sportif rémunéré ou bénévole visé par l'article L. 212-1 du code du sport,
- Dirigeant d'association sportive ou d'exploitant d'EAPS visé par l'article L. 322-1 du code du sport,
- Encadrants médicaux,
- Arbitres
- Toute fonction bénévole ou salariée exercée en contact direct avec des mineurs

M'engager à déposer une attestation de probité/honorabilité pour pouvoir bénéficier de cette mention "Encadrant"- pour obtenir le formulaire de l'attestation [cliquer ici](#).

En cochant cette case, j'atteste avoir connaissance :

Que la licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (par exemple, entraîneur, enseignant, animateur...) et/ou d'exploitants d'établissement d'activité physique et sportive (EAPS) au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport, que ces fonctions soient exercées à titre rémunéré ou bénévole ;

Que les fonctions d'éducateur sportif ou d'exploitant EAPS sont interdites :

- Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visé à l'article L. 212-9 du code du sport, soit :
- Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec l'accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles

**Cliquez ici pour télécharger une attestation vierge**

L'attestation d'honorabilité vierge se télécharge...



The screenshot shows a web browser window with a download notification for a PDF file named 'attestation\_honorabilite (6).pdf'. The notification includes a red 'X' icon, the filename, a link to 'Ouvrir un fichier', and a link to 'Afficher plus'. The background shows a web form with sections for 'Identité', 'Adresse et contact', and 'Téléchargements'. The browser's address bar shows the URL: https://gesthand.net/ihand-central/public/licence/68b25a7b-f806-4b1b-a304-83782f38e55a?...



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**  
**Probité – Honorabilité des encadrants**  
(Licencié FFHandball)

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

**Je soussigné(e) [Nom de naissance et Prénom] ALVEIRA NADER**

**né(e) le 05/05/1965**

**certifie**

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;
- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

**Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :**

- dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »<sup>1</sup> ;
- la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport<sup>2</sup>.

Fait le 19/07/2021 à Compiègne

Signature [cliquez sur l'icône ci-dessous pour importer votre signature]

---

<sup>1</sup> Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

<sup>2</sup> Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.



Il ne vous reste plus qu'à sauvegarder votre attestation sur votre ordinateur et retourner sur Gest'hand si celui-ci est resté ouvert ou y retourner au moyen du lien qui vous avait été envoyé.

**Ne pas oublier de signer votre attestation !**

Quand l'attestation d'honorabilité est téléchargée, cliquez sur les boutons « enregistrer » puis « finaliser » et c'est fini 😊

Si, malgré ce tutoriel, vous avez encore des problèmes, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons, bien entendu...

## **CONTACTS**

---

**André Lavaire, Président de la Commission CSR**

☎ 06 88 97 90 26

✉ 5700000.cmcd@ffhandball.net

**Christine Lecointe, Secrétaire**

☎ 07 83 66 54 36

✉ 5700000.clecointe@ffhandball.net